Les passages à niveau et les maisons de garde-barrière sur la ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44004520
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant
Auteur(s) du dossier : Gaëlle Caudal
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

Désignation

Dénomination : passage à niveau, maison
Aires d'études : Voie ferrée Nantes-Châteaubriant

Historique

Conçu pour assurer dans les meilleures conditions de coût et de rapidité le transport de passagers et de marchandises d'une ville à une autre, le train requiert la priorité absolue sur le trafic routier au croisement de sa voie avec une route. C'est pour garantir cette prérogative qu'est créée la fonction d'"agent préposé à la surveillance des passages à niveau", dont la mission principale consiste à retenir la circulation routière lors de la traversée au moyen de barrières. Jusqu'au tournant du XIXe siècle, par mesure de sécurité, le garde-barrière maintient en permanence le passage fermé, ne le libérant qu'en cas de besoin. Outre le service du passage à niveau, le garde-barrière est aussi affecté à l'entretien et à la surveillance des voies. Moins exigeant sur le plan physique qu'astreignant mentalement en raison de la disponibilité absolue qu'il demande, le poste de surveillant est souvent attribué à un employé méritant, rendu inapte au service par l'âge ou par un accident. Seuls les agents mariés peuvent postuler, car le travail est réparti entre le mari qui surveille les voies et la femme qui manœuvre les barrières. Contraints de résider à proximité immédiate du croisement, l'agent et sa famille logent dans une petite maison louée par la compagnie exploitante pour un montant ne dépassant généralement pas 5% du traitement. Les passages à niveau de la compagnie d'Orléans sont classés en 4 catégories : - 1ère catégorie : grande ou moyenne fréquentation, garde établi en permanence, - 2e catégorie : peu de fréquentation, pas de garde en permanence (les barrières restent ouvertes entre le passage des trains), - 3e catégorie : passages concédés à des particuliers (barrières fermées à clé par les propriétaires), - 4e catégorie : passages publics isolés pour piétons sous la responsabilité des passants. La ligne Nantes-Châteaubriant compte 41 passages à niveau de 1ère et 2e catégories (arrêté ministériel du 15 janvier 1891). Afin de réduire les coûts de gardiennage, la Compagnie d'Orléans remplace progressivement les barrières par des croix de Saint-André. Sans affectation, les maisons de garde-barrières sont détruites. Devant la multiplication de ces déclassements entrainant une mise en danger des traversées, le ministère des Transports demande par la loi du 31 mars 1903 une justification pour chaque suppression. Les arguments permettant le déclassement sont liés à la bonne visibilité des voies ou la faible fréquentation du PN (10 à 30 ouvertures par jour). Dans quelques cas exceptionnels, certains passages sont reclassés en 1ère catégorie. Ainsi, en 1892, le PN 344 à Issé, déclassé en 2e catégorie par l'arrêté de 1891, retrouve ses barrières devant les protestations de la commune. Cette dernière justifie sa demande par le doublement des ouvertures de barrières (34 à 63 par jour) liées à la création d'un nouveau chemin desservant de nombreuses carrières d'ardoise. En 1939, par application du plan de coordination, le trafic des voyageurs est supprimé sur la ligne. Elle n'est plus utilisée que pour la circulation des trains de marchandises dont la vitesse maximum est fixée à 40 km/h. De ce fait, 14 passages à niveau perdent leurs barrières dès lors les conditions de visibilité imposées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 1938 sont correctes. Dans la 2e moitié du XXe siècle, les PN de Nantes (308 à 313) et le 318 de Sucé-sur-Erdre sont automatisés (les premiers PN automatisés français datent de 1949 et les premières demi-barrières 1954-1955). Avec la réouverture de la ligne, 11 passages à niveau ont été supprimés.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle20e siècle

Description

1. Le mobilier du passage à niveau - signalisation : croix de Saint-André, signaux lumineux et sonores - barrières : manuelle pour véhicule ou piétons, automatique - téléphone de voie **2. Les maisons de garde-barrière** Aujourd'hui, sur les 41 passages à niveau de la ligne, 19 ont conservé la maison du garde-barrière. L'habitation relève d'une typologie mise au point pour les éclusiers, adaptée aux exigences du rail par des ingénieurs soucieux d'efficacité et d'un rapport qualité/coût favorable. L'accent était mis sur l'hygiène : excavation, large éclairage naturel, potager. La maison était en règle générale perpendiculaire aux voies. On distingue 2 modèles de maison de garde-barrière sur la ligne Nantes-Châteaubriant : Modèle 1 (14) : Maison à rez-de-chaussée et comble à surcroît avec appentis sur le mur pignon côté jardin Modèle 2 (3) : Maison avec cave et un étage. Au cours du XXe siècle, la structure de ces maisons a évolué soit l'affectation des bâtiments a été modifiée (transformation en halte ou en gare : PN 331 ou 309), soit simplement par un agrandissement de la surface habitable. Seules deux maisons sont restées dans leur état d'origine aux PN 317 et 326.

Décompte des œuvres : repérées 41 ; étudiées 7

Illustrations

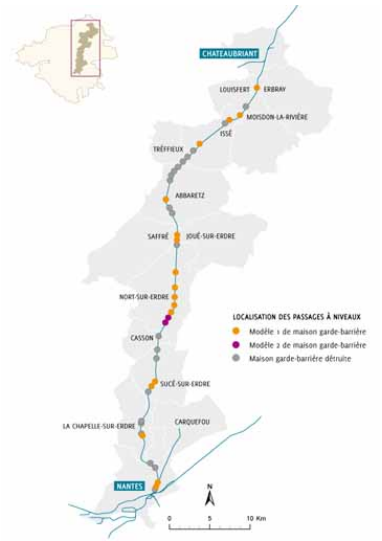

Carte des passages à niveaux.
Dess. Élodie Rama
IVR52_20104402978NUDA

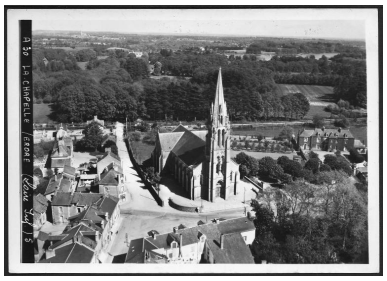

PN 311, fin du XXe siècle. Photographie.
IVR52_20134401050NUCA

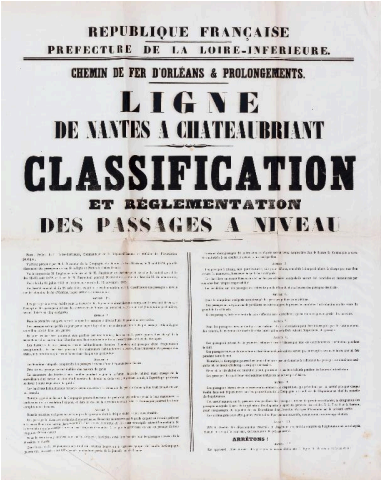
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA LOIRE-INFERIEURE.
CHEMIN DE FER D'ORLÉANS & PROLONGEMENTS.
LIGNE
DE NANTES A CHATEAUBRIANT
CLASSIFICATION
ET RÉGLEMENTATION
DES PASSAGES A NIVEAU

PN 311, fin du XXe siècle. Affiche (AD, Loire-Atlantique : 1001 S 1).
Phot. Denis Pillet
IVR52_20134401442NUCA

PN 311, fin du XXe siècle.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402375NUCA

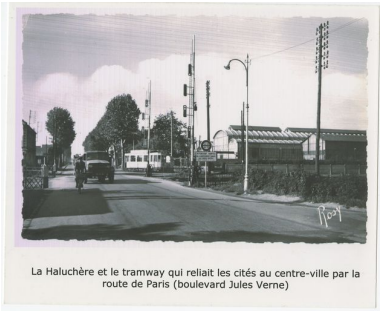
La Haluchère et le tramway qui reliait les cités au centre-ville par la route de Paris (boulevard Jules Verne)

PN 311, années 1950.
Repro. Patrick Jean
IVR52_20124400352NUCA

Signalisation du PN 347.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20134402259NUCA

Barrières automatiques, PN 313bis.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402117NUCA

PN réaménagé en 2013 avec îlots séparateurs, PN 334.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20134402282NUCA

PN réaménagé en 2013 avec traversée bombée en résine, PN 334.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20134402291NUCA

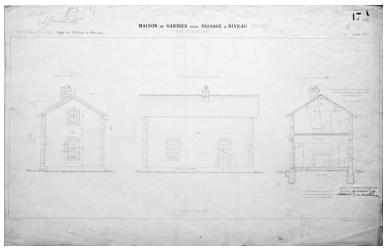

Plan et coupe de la maison de garde-barrière, modèle 1.
Repro. Yves Guillotin
IVR52_20104402593NUCA

Maison de garde-barrière, modèle 1, PN 317.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402230NUCA

Maison de garde-barrière, modèle 1, PN 326.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402184NUCA

Maison de garde-barrière, modèle 1, barrières automatiques, PN 310.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402061NUCA

Maison de garde-barrière, modèle 2, PN 327.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402203NUCA

Guérite, PN 334.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402543NUCA

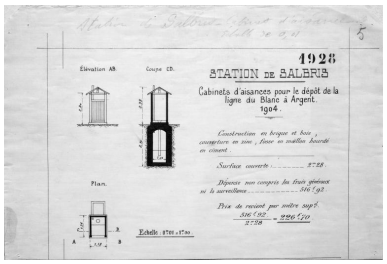

Plan des cabinets d'aisance des maisons de garde-barrière.
Repro. Yves Guillotin
IVR52_20104402591NUCA

Cabinet d'aisance du PN 327.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20104402204NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Ligne de chemin de fer Nantes-Châteaubriant : présentation de l'aire d'étude (IA44004530)
Édifices repérés et/ou étudiés :
Passage à niveau, Maison de garde-barrière puis Halte (IA44004517) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Joué-sur-Erdre, le Pavillon
Passage à niveau ; maison de garde-barrière (IA44004514) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Nantes, rue du Landreau
Passage à niveau ; Maison de garde-barrière (IA44004516) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Nort-sur-Erdre, D121
Passage à niveau ; maison de garde-barrière, actuellement maison (IA44004515) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Sucé-sur-Erdre, rue de Treillières
Passage à niveau ; maison de garde-barrière puis gare Nantes-Doulon (IA44004513) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Nantes, quartier de Doulon

Auteur(s) du dossier : Gaëlle Caudal
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

Carte des passages à niveaux.

IVR52_20104402978NUDA
Auteur de l'illustration : Élodie Rama
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

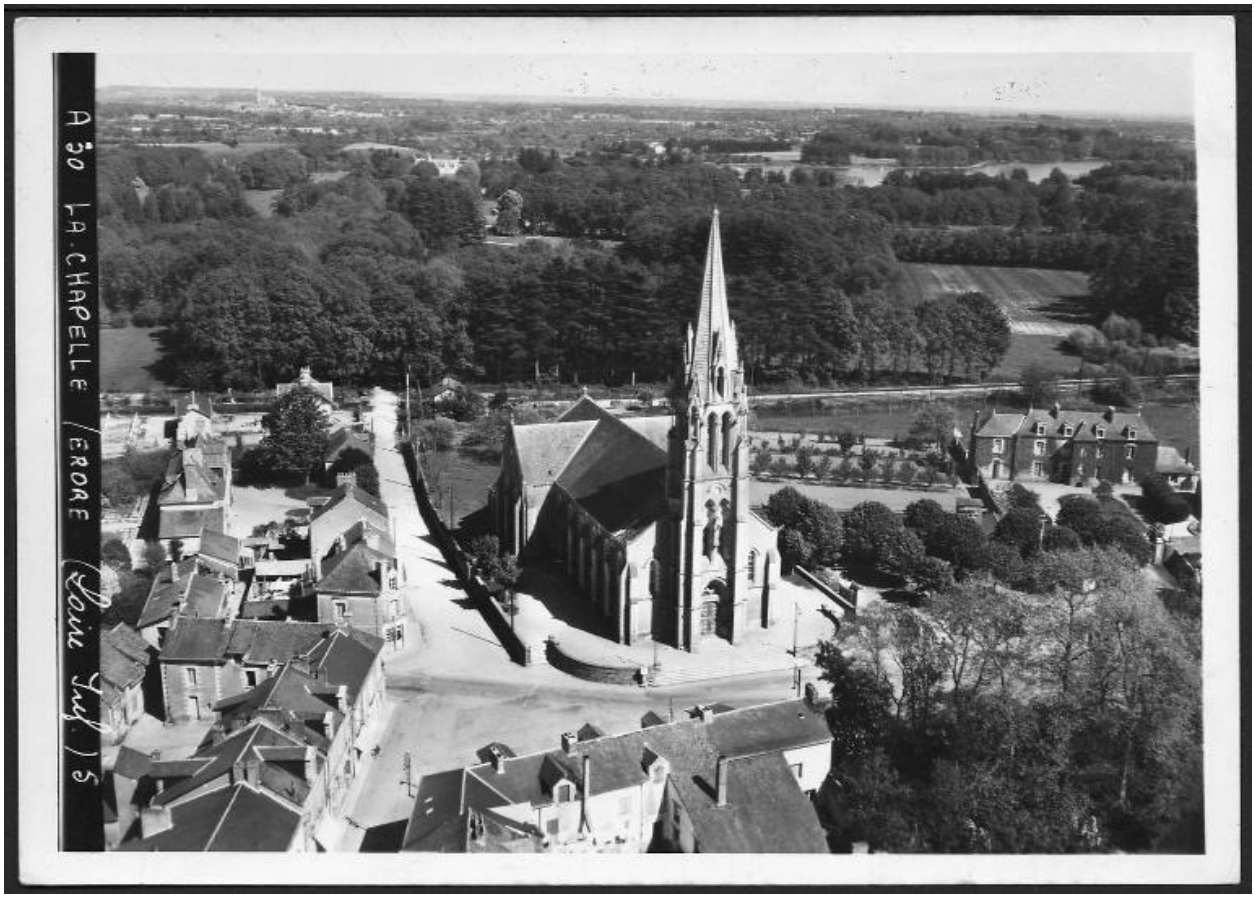

PN 311, fin du XXe siècle. Photographie.

Référence du document reproduit :

- Photographie. PN 311, fin du XXe siècle.
  Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 1001 S 113 Fi

IVR52_20134401050NUCA
(c) Conseil départemental de Loire-Atlantique
communication libre, reproduction soumise à autorisation

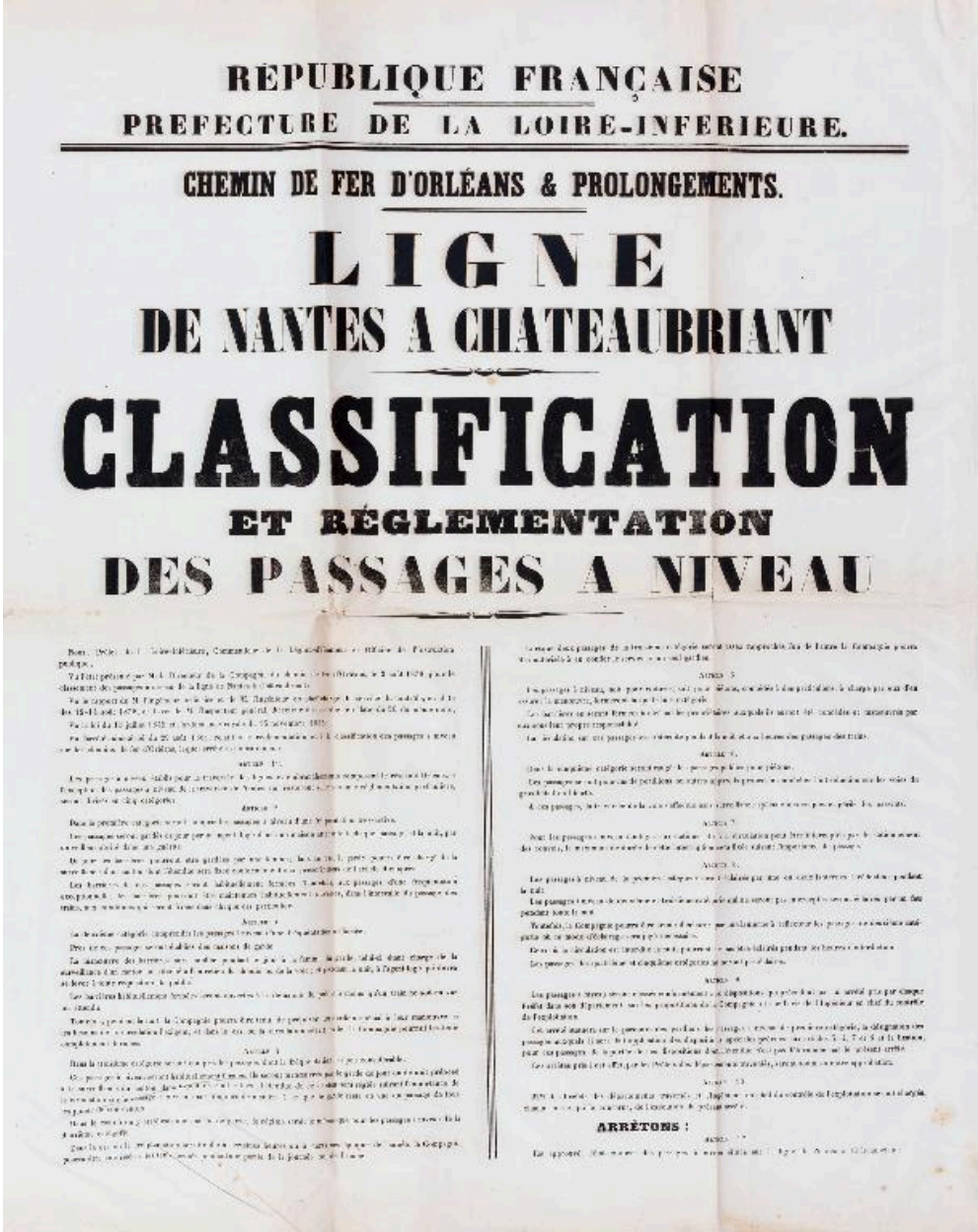

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-INFERIEURE.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS & PROLONGEMENTS.

LIGNE

DE NANTES A CHATEAUBRIANT

CLASSIFICATION

ET RÉGLEMENTATION

DES PASSAGES A NIVEAU

ARRÊTONS :

PN 311, fin du XXe siècle. Affiche (AD, Loire-Atlantique : 1001 S 1).

Référence du document reproduit :

- Affiche. PN 311, fin du XXe siècle.
  Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 1001 S 1

IVR52_20134401442NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Loire-Atlantique
communication libre, reproduction soumise à autorisation

PN 311, fin du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Carte postale ancienne. (Collection particulière, Jean-Pierre Nennig).

IVR52_20104402375NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

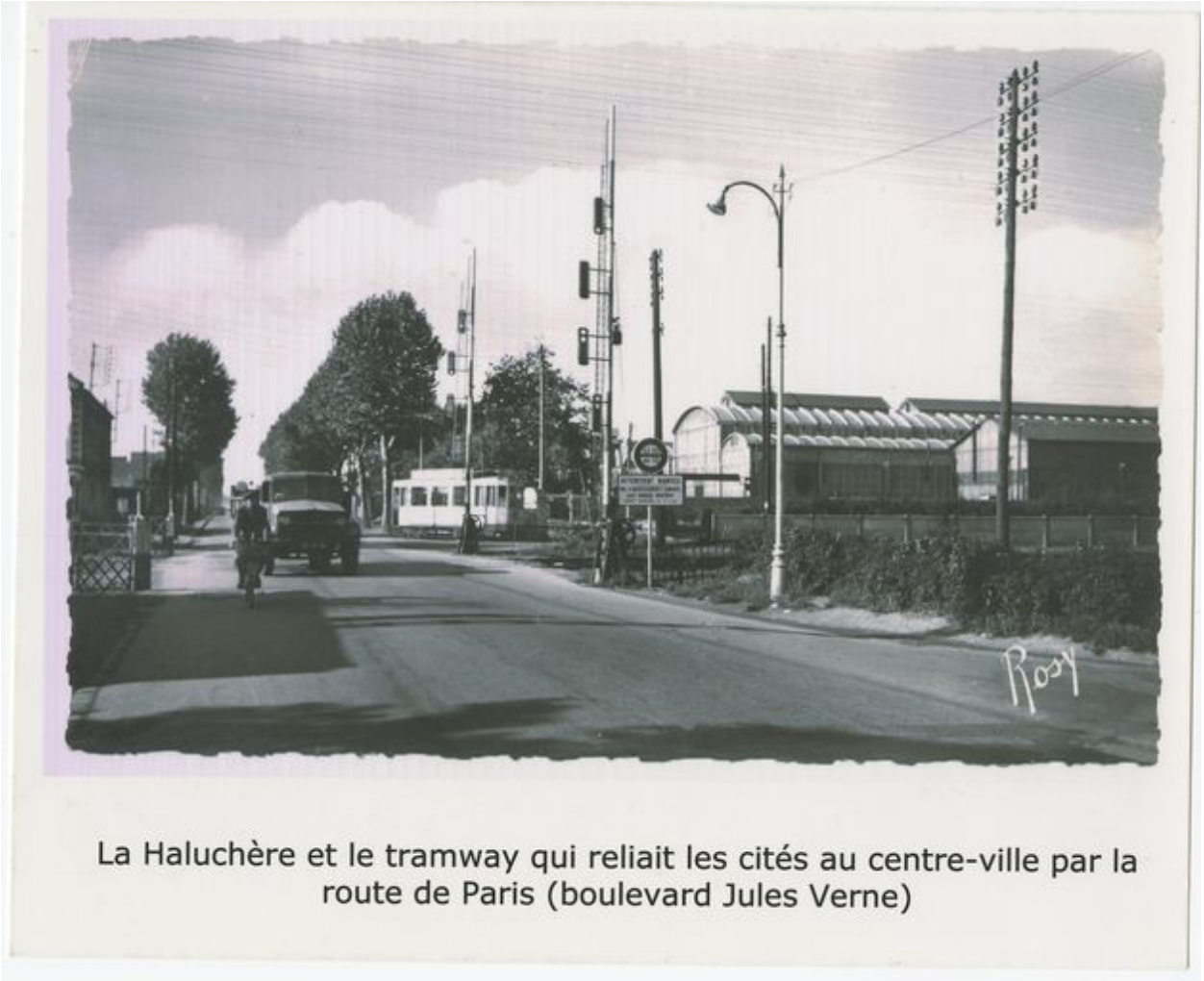

La Haluchère et le tramway qui reliait les cités au centre-ville par la route de Paris (boulevard Jules Verne)

PN 311, années 1950.

Référence du document reproduit :

- Photographie.
  Archives municipales, Nantes

IVR52_20124400352NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Patrick Jean
(c) Ville de Nantes
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Signalisation du PN 347.

IVR52_20134402259NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Barrières automatiques, PN 313bis.

IVR52_20104402117NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

PN réaménagé en 2013 avec îlots séparateurs, PN 334.

IVR52_20134402282NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

PN réaménagé en 2013 avec traversée bombée en résine, PN 334.

IVR52_20134402291NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

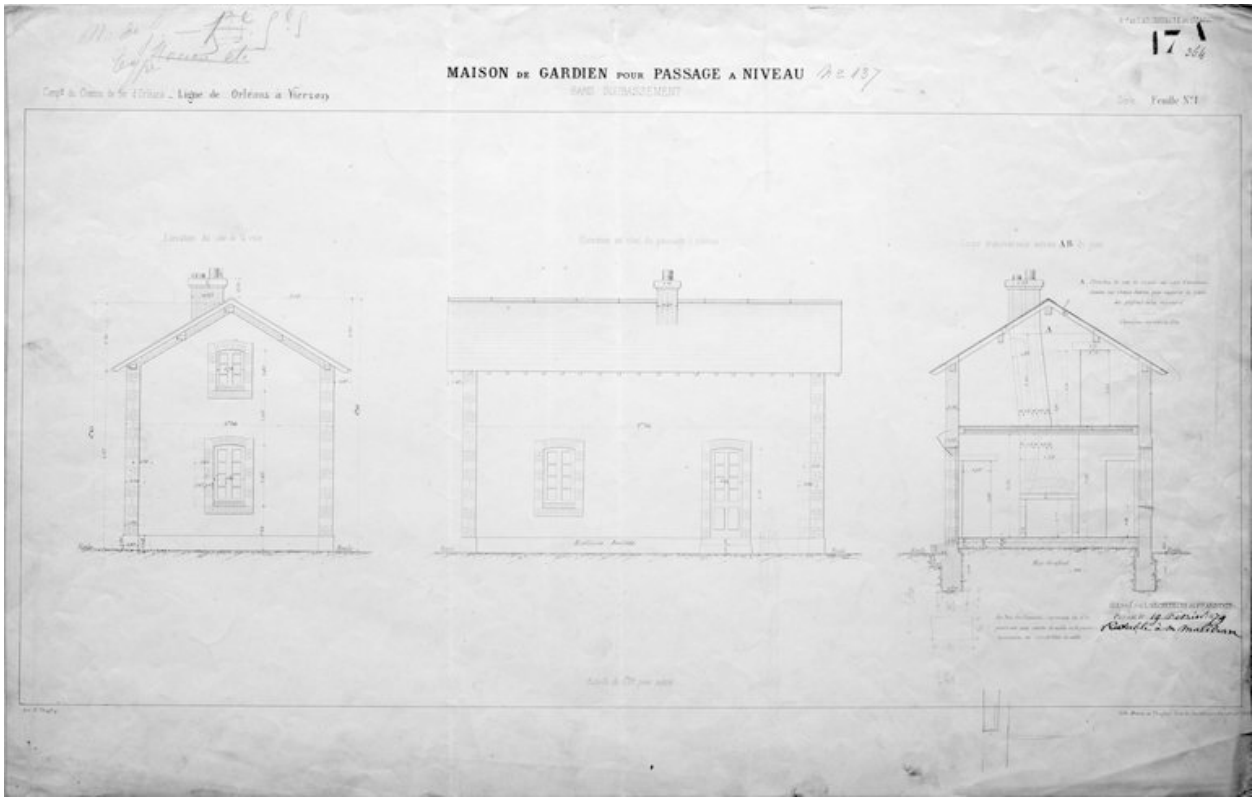

Plan et coupe de la maison de garde-barrière, modèle 1.

Référence du document reproduit :

- Dessin. (Centre historique des archives de la SNCF).

IVR52_20104402593NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Yves Guillotin
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Centre historique des archives de la SNCF
communication libre, reproduction interdite

Maison de garde-barrière, modèle 1, PN 317.

IVR52_20104402230NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Maison de garde-barrière, modèle 1, PN 326.

IVR52_20104402184NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Maison de garde-barrière, modèle 1, barrières automatiques, PN 310.

IVR52_20104402061NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Maison de garde-barrière, modèle 2, PN 327.

IVR52_20104402203NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Guérite, PN 334.

IVR52_20104402543NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

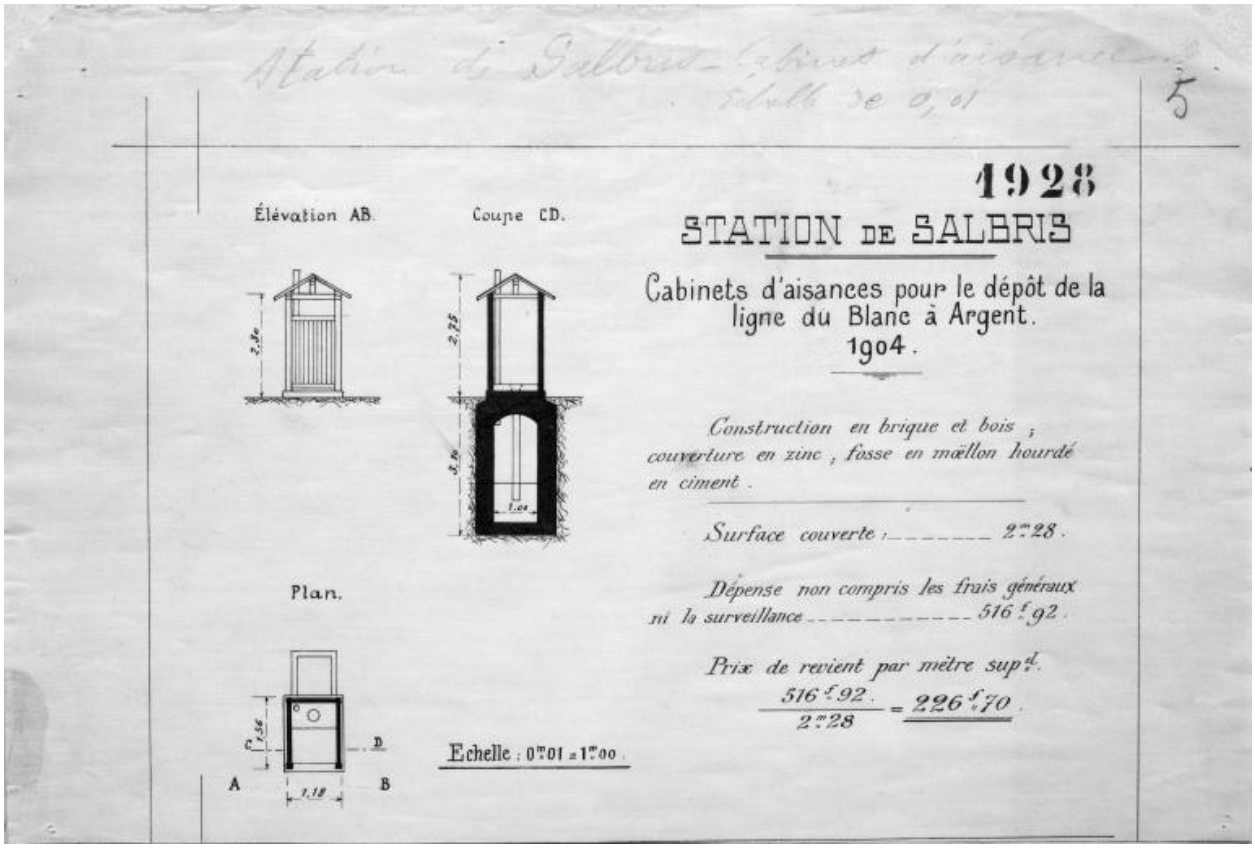

Plan des cabinets d'aisance des maisons de garde-barrière.

Référence du document reproduit :

- Dessin. (Centre historique des archives de la SNCF).

IVR52_20104402591NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Yves Guillotin
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Centre historique des archives de la SNCF
communication libre, reproduction interdite

Cabinet d'aisance du PN 327.

IVR52_20104402204NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation